

Brigades trottoirs et croque-glace

Chronique du 11 février 2026

Nous avons vu la semaine dernière que les piétons demeurent à maint égards les grands oubliés de l'entretien hivernal de la ville. La chose de date pas d'hier. En effet, alors que j'étais élu municipal, en mars 2019, j'avais proposé la création de brigades trottoirs, soit des équipes de cols bleus spécifiquement dédiés à l'entretien continu des trottoirs tout au long de la saison hivernale.

Je reprends mon bâton de pèlerin et tenterai aujourd'hui de vous convaincre – et de convaincre quelqu'un à la Ville, un certain Luis Miranda, qui y est responsable du déneigement – de l'utilité et de la faisabilité de créer de telles brigades.

Rappel de l'enjeu trottoir

Sans revenir sur tout ce qui a été dit la semaine dernière, je dois commencer par rappeler brièvement quels sont les principaux problèmes auxquels les piétons montréalais sont confrontés en hiver :

- Il n'y a plus aucun entretien des trottoirs au cours des 2 à 6 jours d'attente qu'une opération de déneigement n'atteigne notre rue. De un, les trottoirs sont à nouveau encombrés de la neige qu'y déposent les automobilistes lors du dégagement de leur véhicule. De deux, il a pu y avoir de faibles chutes de neige qui, aux yeux de l'administration, ne justifie pas un nouveau passage, mais qui aggrave tout de même la situation sur les trottoirs. Trois, en cas de redoux, les trottoirs se retrouvent couverts de gadoue et d'eau, particulièrement aux intersections. Quatre et enfin, un refroidissement transforme le tout en glace pour ainsi dire permanente, puisque seule la venue du printemps permettra d'en venir à bout;
- Entre deux opérations de déneigement, il peut parfois s'écouler plusieurs semaines. De légères chutes de neige surviennent néanmoins, qui ne posent aucun problème au niveau des rues puisque la circulation permet de revenir rapidement à l'asphalte : il en va différemment pour les trottoirs. Les cycles de redoux et de gel y empirent encore la situation, sans la plupart du temps laisser la moindre trace dans les rues.

Il résulte de ce qui précède que problème de fond concernant les trottoirs, c'est que l'approche relative à l'entretien hivernal repose exclusivement sur l'état des rues : du moment que la Ville constate le bon état des rues, tout entretien hivernal est suspendu, et ce, quel que soit l'état des trottoirs.

Les brigades trottoirs

Les brigades trottoirs seraient constituées d'équipes de cols bleus spécifiquement dédiés

à l'entretien **CONTINU** des trottoirs tout au long de la saison hivernale. L'adjectif clef, on l'aura compris, est ici **CONTINU**.

En 2009, je proposais de tester le concept par la création de deux brigades, chacune constituée d'autour de 25 cols bleus. Les brigades opèreraient un suivi constant de l'état des trottoirs et, par ordre de priorités, interviendraient pour corriger les diverses situations problématiques. Les citoyens seraient invités à signaler de telles situations.

Côté matériel, les brigades disposeraient des meilleurs équipements actuellement disponibles, en plus de tester de nouvelles technologies et procédures. Par exemple, pour venir à bout de la gadoue, si déplaisante rue Sainte-Catherine et au Quartier des spectacles pour s'en tenir à un exemple, un balai rotatif jumelé à un puissant aspirateur pourrait être envisagé. Pour les imposantes flaques d'eau aux intersections, le dégagement des bouches d'égout serait bien sûr l'option la plus évidente, pouvant au besoin être complétée par le puissant aspirateur de ci-haut. Pour la glace, généralement mince, ou pour les si vicieuses lentilles de glace se formant ici et là, un appareil de fonte *in situ* au gaz naturel pourrait être testé. Enfin, vous voyez le genre.

Une phase exploratoire d'une durée de 2 ou 3 ans et limitée à 2 brigades serait décrétée, dotée d'un budget annuel de 25 M\$ environ (personnel et matériel). Ensuite, la Ville ferait le point et évaluerait les suites à donner au concept des brigades trottoirs.

L'on aura pu me juger loufoque aux options technologiques que je viens d'envisager : pensez-y, un balai aspirateur à gadoue ! Mais entre une idée potentiellement loufoque simplement évoquée et une autre, à l'évidence loufoque celle-là, qui a néanmoins été concrétisée dans la réalité, il y a une marge :

- Vous aurez compris que je vais maintenant faire le point sur les croque-glace.

Requiem pour les « croque-glace »

Le **croque-glace** est un lourd rouleau d'acier dentelé poussé ou tracté par un engin de déneigement. C'est une invention de l'entreprise GYRB, qui les dénomme **brise-glace rotatif** et en propose de diverses dimensions, comme on peut le voir ci-après :

- Des plus petits, adaptés aux trottoirs : 1m20 de large, pour 725 kg;
- Aux plus grands adaptés aux routes : 2m80 de large, pour 1 800 kg.

GYRB est une entreprise québécoise créée à **Victoriaville** en 2007 et qui y a grandi depuis lors. Elle construit plusieurs types d'accessoires pour machineries lourdes, godets, lames et autres, dont les croque-glace. Ne comptant que deux personnes en 2007, GYRB est aujourd'hui forte de 950 employés. Son site internet précisé qu'elle exporte ses produits dans une vingtaine de pays :

- Tout indique que nous serions en présence d'un succès manufacturier tout récent au Québec. S'agissant d'une bonne nouvelle, les médias ont omis d'en parler. Moi, je n'ai pas cette gêne : **BRAVO aux fondateurs de GYRB !**

**LARGEURS
DISPONIBLE POUR
TROTTOIRS, ROUTES ET
STATIONNEMENTS**


		BGR100-041006	BGR100-048007	BGR100-068010	BGR100-096014	BGR100-103015
Largeur du rouleau	PO	41	48	68	96	103
Largeur du cadre	PO	46	53	74	102	109
Hauteur du cadre	PO	30	30	30	30	30
Cadre de profondeur	PO	37 1/4	37 1/4	37 1/4	37 1/4	37 1/4
Poids du cadre	LBS	1600	1900	2700	3700	3900
Diamètre du rouleau	PO	25 3/4	25 3/4	25 3/4	25 3/4	25 3/4
Qté de rouleaux		6	7	10	14	15
Qté de dents		504	588	840	1176	1260



Reste à savoir ce que valent les croque-glace, dont GYRB souligne que 20 villes auraient passé commande. Pour le savoir, penchons-nous sur ce qu'étaient les propos tenus au tournant 2018-2019, en nous référant à quatre villes québécoises :

- À tout seigneur, tout honneur, commençons par l'opinion de Michel Lachapelle, directeur des travaux publics de **Victoriaville**, là où fut conçu le croque-glace. M. Lachapelle est cité par le **Journal des voisins** d'Ahuntsic-Cartierville du **28 février 2019**, citant lui-même un article publié par le portail Constructo : « *Nous utilisons le brise-glace rotatif depuis un moment déjà. (...) Il offre un excellent rendement, nous n'avons pas à passer deux fois au même endroit, le travail est vite fait, bien fait (...) Le brise-glace s'installe en quelques secondes grâce au système d'attache rapide. L'opérateur peut le faire tout seul, en un clin d'œil* »;
- **Dollard-des-Ormeaux**, une ville liée à Montréal, a acquis trois croque-glace de grande dimension, pour ses rues, plus un de plus petite taille pour l'entretien des trottoirs. Questionné par le **Journal de Montréal (12 février 2018)**, l'un des chefs de division de Dollard-des-Ormeaux assure que « *l'appareil fonctionne à 100 % (...) laissant juste quelques petites marques blanches qui vont rester sur le pavé ou le béton* »;
- La ville de **Carignan** s'est également dotée d'un croque-glace de 48 pouces en

2019. Son site internet précise que *« le croque-glace permet de briser jusqu'à 4 pouces de glace en laissant derrière lui une légère trainée de neige »*;

- C'est également en janvier 2018 que la ville de **Montréal** a annoncé son intention d'acquiescer des croque-glace. Plus tard cette même année, elle en a acquis 14, plus quelques locations, au montant de 350 000 \$. Ces appareils furent distribués dans les arrondissements. La mairesse Plante était alors enthousiaste : les trottoirs glacés n'avaient qu'à bien se tenir, leurs jours étaient comptés.

Sur la base de cet échantillon, je déduis que les croque-glace ont créé un véritable engouement au tournant 2018-2019. Par la suite, en s'appuyant cette fois sur l'expérience montréalaise, notamment rapportée par le **Journal de Montréal (24 janvier 2024)**, la baudruche se serait dégonflée pour une série de raisons :

- Les conditions théoriques d'utilisation de ces appareils ne seraient jamais rencontrées, selon un certain M. Savard, responsable de décréter les opérations de déneigement auprès des arrondissements : *« Il faut que le trottoir soit lisse, sans pentes (entrées charretières, accessibilité universelle aux intersections, et autres situations) (...) S'il n'y a pas assez de glace, on risque d'endommager le trottoir. S'il y en a trop, on peut y arriver, mais si on fait 60 passes, ce n'est pas productif non plus »*;
- Roulant à 20-25 km/h, les croque-glace doivent être déployés de nuit, quand il n'y a pas de piétons, précise encore M. Savard;
- Pour sa part, Maika Bernatchez, responsable des communications à l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ajoute : *« S'il faisait trop chaud, cela brisait le trottoir et si trop froid, cela créait des trous, et cela, sans briser la glace. Plusieurs tentatives d'utilisation de l'appareil ont été effectuées dans plusieurs conditions, sans obtenir de résultats satisfaisants »*;
- Le **Journal des voisins**, déjà cité plus haut, comporte des informations supplémentaires, citant Marlène Ouellet, chargée de communication à cet arrondissement : *« Le croque-glace est un accessoire qui doit être installé – et retiré – sur un appareil de déneigement des trottoirs qui est également utilisé lors des opérations de déblaiement et de chargement de la neige. La lenteur de l'appareil muni d'un croque-glace de même que l'opération d'installation et d'enlèvement du dispositif, soit approximativement deux heures, pose un important défi opérationnel aux équipes de déneigement »*;
- Enfin, **La Presse du 25 janvier 2024**, le lendemain d'un nouvel épisode de verglas, signale qu'aucun croque-glace n'a été utilisé : en fait, ils dorment tous aux garages depuis plus de deux ans. Philippe Sabourin, porte-parole de la Ville de Montréal, affirma alors : *« Les croque-glace ne sont pas la solution magique aux trottoirs glacés. On a besoin d'une bonne épaisseur de glace pour s'en servir, sinon ils endommagent les trottoirs. »*

C'est ainsi que la messe fut dite concernant les croque-glace, qui constituent une expérience malheureuse pour la Ville de Montréal... et sans doute pas que pour elle !